

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIEN.

PRIX DES INSERTIONS. Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c.

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIEN.

PRIX DE L'ABONNEMENT. Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

La publication légale des actes de sociétés est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concord de Seine-et-Oise, le Journal de Seine-et-Oise, le Libéral de Seine-et-Oise, l'Union libérale et démocratique de Seine-et-Oise; — pour celui de Corbeil, dans

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3, Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

le journal l'Abeille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abeille d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 5 Mai 1875.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Tours, Angerville, etc.) and times for various train services.

Train n° 403. Départ d'Étampes pour Orléans: 5 h. 17 m., matin. | Monnerville, 6 h. 7. | Angerville, 6 h. 19. | Toury, 7 h. 4. | Orléans, arrivée, 8 h. 35 m., matin.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 2,770 fr., versés par 19 déposants dont 3 nouveaux.

Il a été remboursé 2,692 fr. 75 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 4,363 fr., versés par 43 déposants dont 4 nouveaux.

Il a été remboursé 2,667 fr. 40 c.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 527 fr., versés par 4 déposants dont 1 nouveau.

Il a été remboursé 568 fr.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 4,255 fr., versés par 41 déposants dont 2 nouveaux.

Il a été remboursé 900 fr.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 330 fr., versés par 6 déposants dont 2 nouveaux.

Il a été remboursé 787 fr. 40 c.

Police correctionnelle.

Audience du 24 Septembre 1875.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants:

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

JURY Marie-Aline Victorine, femme de Cantien Robert, cultivatrice à Touvaux, commune de Boigneville; 6 jours de prison, 25 fr. de dommages-intérêts et aux dépens, pour falsification de lait.

JURY Jean-François-René, cultivateur à Boigneville; 6 jours de prison, 100 fr. d'amende, 100 fr. de dommages-intérêts et aux dépens, pour mise en vente de lait falsifié.

ACRIN Marie-Louise Alexandrine, femme de Désiré Moreau, cultivatrice à Champmolette; 6 jours de prison, 25 fr. de dommages-intérêts et aux dépens, pour mise en vente de lait falsifié.

Feuilleton de l'Abeille

DU 27 SEPTEMBRE 1875.

LA DOT DE MADAME

— Mais Paul doit être sur ses gardes, et... — Il faut que vous réussissiez, ou sinon je ne vous plus vous revoir!

Trois heures sonnèrent. Au dernier tintement, Mme Bernard, pâle à faire pitié, prit un chapeau et mit un châle.

— Avez-vous une voiture? — Nous en trouverons une à la première station. Ce sera moins remarqué.

Ils sortirent et elle lui prit le bras, sans même se préoccuper de quelques voisins qui jaseaient sur le pas de leur porte.

La pauvre femme grelottait. — On dirait que vous avez froid? demanda le jeune homme.

— J'ai un peu de fièvre. Desgranges avisa une remise, fit monter sa compagne, qui obéit comme un automate, et prit place à côté d'elle.

— Où allons-nous, bourgeois? — Au bois de Boulogne, n'est-ce pas, chère madame? fit Édouard en consultant Louise du regard.

— Cela m'est égal! répondit celle-ci, sans trop savoir ce qu'elle disait.

LEFEVRE Adèle-Désirée, femme de Emile Fessard, demeurant à Brières-les-Scellés; 3 jours de prison et aux dépens, pour mise en vente de lait falsifié.

RAULT Victoire Marie, femme de Joseph Rué, cultivatrice à Étampes; 6 jours de prison et aux dépens, pour mise en vente de lait falsifié.

RENOUST Jean Louis, natif d'Orsay, sans domicile fixe; 45 jours de prison et aux dépens, pour rupture de ban.

LAROCHE François-Etienne, natif de Boutigny; 6 mois de prison, pour vagabondage et mendicité.

BEZELLE Antoine-Léon, fleuriste à Paris, boulevard Magenta, n° 95; 6 jours de prison et aux dépens, pour outrage et voies de fait envers une personne chargée d'un service public.

RENARD Jules Cyprien, maréchal à Janville, commune d'Auvers; 50 fr. d'amende et aux dépens, pour chasse en temps prohibé.

MARTIN Baptiste Séverin, charretier à Ezerville; 3 jours de prison et aux dépens, pour coups et blessures volontaires.

MARCHEMAY Léon Louis, dit Rielir, paveur à Milly; — MARCHEMAY Constant, valet de chambre à Angerville; — JUMET Léopold-Alexandre, menuisier à Boulancourt; chacun 16 fr. d'amende et aux dépens, pour coups et blessures volontaires.

LEBLANC Pierre, conducteur de travaux à Guillerval; traduit pour blessures par imprudence, a été relaxé de la poursuite sans amende ni dépens.

AVIS. — En raison de la fête de la Toussaint, qui tombe cette année le samedi 1er novembre, le Marché aux bestiaux et les Marchés ordinaires se tiendront le Vendredi 31 Octobre prochain.

Théâtre d'Étampes.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE.

Depuis le 2 mai 1852, notre modeste scène a été visitée par de multiples pleiades d'artistes célèbres; après notre regretté Provost et ses camarades qui ont ouvert la marche, Delaunay, Talbot, Maubant, Brindeau,

— Du côté de Madrid, ajouta tout bas le jeune homme au cocher.

La voiture roula dans la direction des Champs-Élysées, et la jeune femme se mit à pleurer.

Édouard essayait de la consoler; mais sans aucun doute il n'avait pas la véritable éloquence, celle qui vient du cœur, car plus il parlait plus les larmes tombaient avec abondance.

Une étrange révolution se produisit aussi chez le jeune homme. Cette femme qu'il s'était promis de séduire, elle se laissait conduire sans résistance, et voilà que cette inertie produisait sur lui une impression profonde.

Que se passait-il dans le cœur de Louise? Peut-être avait-elle le vertige, comme lorsque l'on est suspendu sur un abîme. Peut-être ne se rendait-elle aucun compte de cette suprême impudence à laquelle elle se laissait entraîner.

En cet instant, le coupé arrivait à la porte Maillot, en face du chemin de fer.

Une foule compacte obstruait les abords de la station. On pérorait, on s'informait, on gesticulait; tumulte résultant de quelque catastrophe toute récente.

L'automédon, peu pressé comme tout honnête cocher pris à l'heure arrêta, sa voiture.

— C'est un pauvre monsieur, disait l'un, qui, poussé par la foule, est tombé sous les roues de la locomotive au moment où le convoi arrivait de Paris.

— Est-il mort? — Pensez donc! une locomotive!

— Est-il jeune?... Est-il vieux?... — Une trentaine d'années.

Mesdames Judith et Rousset, de la Comédie-Française, les ont suivis par étapes. — Achard, Melchisedec et quelques autres de l'Opéra-Comique, n'ont pas dédaigné d'expérimenter l'acoustique de notre Théâtre.

Le Palais-Royal a aussi fourni son contingent en la personne de Hyacinthe, Gil-Pérès et Brasseur. — Le Gymnase nous a délégué Lafontaine et Antonine, et tout récemment son meilleur comédien: Landrol.

Qui donc a pu oublier les Bouffes, représentés par Désiré, Berthelmer et M^{lle} Tosté? — et Omer, — et le vieux Boutin, — et Ballande, l'organisateur des matinées si suivies du théâtre de la Gaîté? Debureau, le célèbre pierrot, ne nous a-t-il pas charmé par son éloquent muetisme? Où donc Aimée Desclès, Mounet-Sully et tant d'autres — arrivés depuis — ont ils fait leurs premières armes? — Tous ont payé à notre Théâtre le tribut de leur talent, — tous ont recueilli, tour à tour, sinon de l'or, hélas! mais les bravos et les applaudissements du public intelligent, plus nombreux qu'on le suppose dans notre ville.

Un nom manquait sur la liste de nos visiteurs dramatiques: celui de mademoiselle DESJAZET. La fortune sera comblée: demain dimanche, la doyenne des comédiennes françaises viendra nous offrir une des meilleures pièces de son répertoire: Le Marquis de Lauzun; en deux actes; l'inimitable artiste chantera aussi La Lisette de Béranget, qui complètera toujours pour l'une de ses plus belles créations.

Nous espérons que chacun voudra bien se souvenir que la foire Saint Michel dure douze à quinze jours, — que les curiosités qu'elle peut offrir resteront en permanence, — tandis que M^{lle} Déjazet, semblable à certaines fleurs éphémères, n'aura pas de lendemain..... à Étampes!

MM. WILLIS frères, nous prient de faire connaître que, malgré les propos malveillants qui ont circulé contre eux il y a peu de temps dans la ville d'Étampes, et complètement étrangers aux mauvaises intentions qu'on leur avait prêtées; ils viennent en

— Le connaît-on? — Il s'appelle Bénard, ou Bonnard, et c'est, paraît-il, un négociant de la rue Montmartre. A ces mots une crainte horrible assaillit Desgranges. Une sueur froide le glaça soudain des pieds à la tête.

— Louise, dit-il en descendant de voiture, permettez que je m'informe... je reviens à l'instant.

La jeune femme était plongée dans une sorte d'engourdissement qui tenait de la somnolence; elle écoutait sans entendre, et regardait sans voir.

Édouard reparut bientôt à la portière du coupé. Il était pâle, tremblant, éffaré.

— Chère Louise, balbutia-t-il, un accident vient d'arriver à l'un de mes amis. Mon devoir est de le secourir. Je vous retrouverai chez mon oncle. Cocher, ajouta-t-il, conduisez madame à Autenil.

La voiture reprit sa marche avant même que Mme Bernard eût le temps de se rendre compte de cet événement, qui lui rendait tout à coup sa liberté au moment où elle devait l'espérer le moins.

IX

En quittant Desgranges, Bernard avait parcouru quelques rues au hasard, sans volonté d'aller dans une direction plutôt que dans une autre. Bientôt, par la seule force de l'instinct qui le poussait malgré lui, il se retrouva dans sa maison, rue Montmartre.

Après avoir hésité un long temps, Paul monta jusqu'à son appartement; mais au moment d'ouvrir, il changea d'avis, haussa les épaules, et comme s'il se morigénait de sa faiblesse:

toute confiance informer leurs nombreux visiteurs, que leur tente sera, comme de coutume, installée sur la promenade du Port, au Rond-Point; que rien ne sera négligé pour donner tout l'éclat accoutumé à la décoration de leur splendide salle de danse; qu'un brillant orchestre exécutera les danses de caractères les plus en vogue, et qu'aucun changement ne sera apporté dans le prix des entrées.

Le Bal sera ouvert les samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 octobre prochain.

Les Pompiers.

Vous les connaissez tous, ces pompiers légendaires, Qu'une folle chanson a rendus populaires; En les voyant passer, même vous avez ri De leur air imposant, solennel, ahuri. Sans eux, pas de concours, de parade, de fête: Soldat officiel, le pompier tient la tête, Gauche dans l'uniforme et le casque luisant Posé tout de travers, il passe triomphant, Comme César après avoir vaincu la Gaule, Ou comme Aïas portant le monde sur l'épaule! Comme au fond on le croit moins héros que cela, Sur sa route on fredonne un peu « Zim laï la! » Qu'importe? être pompier c'est presque un sacerdoce! Lawater, des guerriers, leur trouverait la bosse Qu'un casque empanaché dérober à tous les yeux. En pure perte, ils ont ces airs majestueux; Voyez: le gros boucher est près de l'huissier maigre, Et le charbonnier lourd près du commis allègre, Le pharmacien s'alligne avec le charcutier, Le bottier prend le pas derrière l'épicier, Et le marchand de vins, qu'on a fait capitaine, Etale au premier plan sa puissante bedaine. Dans les rangs ils vont tous un peu cahin cahé, Le petit, le moyen, le long, le gros, le plat, On est entre voisins, entre amis, en famille, On ne se gêne pas; déjà le regard brillé, Car avant le départ on fête quelque peu Le pomard du bon coin et l'humide petit bleu, C'est alors crânement que le plumet se dresse, Tel sur les flots houleux un navire en détresse. C'est la loi du contraste, on s'allume pour mieux Apprendre la manœuvre et l'extinction des feux. Au surplus il s'agit d'une vaine parade, Un triomphe entre soi, presque une promenade; Ces braves gens sont tous en joie, on peut le voir, D'oublier le travail et l'éternel comptoir; Comme des lycéens en un jour de sortie, « Service » signifie une fine partie; Puis jouer au soldat, comme un autre est un jeu;

— Je ne dois pas la revoir, dit-il. J'ai besoin de tout mon courage.

Cependant, sur le point de redescendre, se privant héroïquement de son dernier bonheur, il fut arrêté par les cris folâtres de sa petite fille, qui jouait dans la chambre de la nourrice.

Au son de cette voix enfantine, son courage chancela; il entra, se glissa par un couloir, courut embrasser l'enfant, et dit à la nourrice:

— Vous irez sans doute promener Emma?

— Oui, monsieur.

— Eh bien! je vous donne rendez-vous à midi sous les arbres qui entourent le palais de la Bourse. Il s'agit d'une surprise que je ménage à ma femme. Que fait-elle maintenant?

— Je crois que madame s'habille.

— Vous ne lui direz pas que je suis rentré. A tout à l'heure.

Il pouvait être alors dix heures du matin.

Paul alla au domicile de M. Bertessieux, et déposa chez le concierge un paquet cacheté à l'adresse du vieux célibataire; puis il revint le long des boulevards, entra dans un café, demanda une plume et du papier, et écrivit la lettre d'excuses à sa femme.

A midi, il trouva Emma et la nourrice au rendez-vous, les conduisit au passage Jouffroy, et se donna la lugubre joie de voir sa fille heureuse comme une reine de la belle poupée qu'il acheta.

Puis ils montèrent en voiture et firent une longue promenade pendant laquelle le pauvre père, tenant la petite fille sur ses genoux, ne cessa de caresser ses cheveux et de les couvrir de baisers, auxquels se mêlaient

Et cela les rend fiers, qu'ils en tutoieraient Dieu. Voilà comment ils vont en troublant la cadence, Couloyant, couloyés, sans ordre, sans silence, Prenant pour s'aligner le rebord du trottoir; Ils ont une consigne; il faut, c'est le devoir, Avec enthousiasme et la voix forte et claire, Crier, bien à propos : « Vive Mossieu le maire ! »

Mais tout à coup dans l'air passe un sinistre cri : Au feu ! dit un écho funèbre dans la nuit ; Au feu !!! reprend la voix étouffée, haletante ; Au feu !!! dit le clairon de sa note stridente. Alors tout va changer, le gros, le long, le court, Au plus vite, au danger, chacun s'élançe et court, Arrachés au sommeil, surpris en pleine fête, Ils vont sus au péril sans que rien les arrête. — Ah ! le sombre tableau comme un coin de l'enfer, La flamme monte, monte et serpente dans l'air... Des femmes, des enfants, dans le gouffre terrible Enfermés, font entendre une clameur horrible ; Un vieillard épuisé, de terreur devient fou, Il veut fuir, mais comment ? s'échapper mais par où ; Un berceau dans les bras, une mère en délire Pleure, supplie, implore et sa voix qui déchire, Crie à l'aide pour lui, le frère et pauvre enfant Que la fumée étouffe et que la flamme attend. C'est horrible ! Partout ce sont des cris, des larmes, On se cherche, on s'appelle et les sombres alarmes, Avec le son du glas se mêlent dans la nuit, Affolés de terreur, bêtes et gens tout fuit, Au hasard, devant soi, pâles, blêmes, livides, A dix pas de chez eux ceux-ci cherchent des guides, Ceux-là, l'esprit perdu, vont et viennent pleurant, Regardant hébétés le brasier crépitant, La peur est à son comble et le feu toujours gagne, Sa sinistre lueur éclaire la campagne, Les cris sont plus aigus, le désordre plus grand, Dans la flamme une voix rauque à peine s'entend C'est le suprême appel de la mère qui crie : « Sauvez-nous ! Sauvez-le ! Mon Dieu prenez ma vie « Pour la sienne ! — A celui qui le sauve, de l'or, « C'est mon enfant, ma chair, c'est mon sang, mon trésor. » Un cri d'horreur répond dans le sein de la foule, Un craquement s'est fait entendre, le mur croule ; Alors échevelée et perlant tout espoir, Elle va s'élançe dans l'espace sans voir, Un dernier cri vers Dieu, la suprême prière Et puis... Mais, une voix frappe la pauvre mère ! Un bras a pris l'enfant avant qu'elle ait compris. — Courage ! a dit la voix ; et son regard surpris, Sans rien comprendre encore, a cru voir disparaître Une forme emportant l'enfant vers la fenêtre, Elle y vole d'un bond ; et penchée, elle a vu Un homme noir tenant son enfant demi-nu, Et glissant docilement tout le long d'une échelle, C'est l'homme dont tantôt elle se riait, elle, Le charbonnier si lourd qui marchait pesamment ; Comme à ses yeux il est tout autre en ce moment, Elle admire sa force autant que son courage, C'est pour lui que son cœur se brise en son corsage, Tout à coup dans l'espace ils restent suspendus, Le sauveur et l'enfant ! — Elle les croit perdus, Et pour lui, c'est sa vie, à Dieu sa voix s'adresse. En effet, l'homme hésite, un obstacle se dresse, Une poutre brûlante a posé sur sa main, Il est blessé ! Pourtant il n'est qu'à mi-chemin Et la foule d'en bas a cru voir, anxieuse, L'homme tomber avec sa charge précieuse, Mais celui-ci domptant cette aïeule douloureuse Se raidit et jurant pour se donner du cœur, Il reprend lentement sa périlleuse route, Il touche à terre enfin ! — On l'entoure. — Il n'écoute Rien et s'élançe encore au feu comme un démon ! Ils sont trente, ils sont cent, dans ce danger sans nom, Aveugles et blessés, ils n'ont repos ni cesse Que le danger partout par leurs soins disparaît : Les femmes, les enfants, le vieillard, tous enfin Ils les ont arrachés aux flammes ! — Gens de bien Pour se venger ils font qu'un monde les admire.

Regardez dans le feu cet homme qui se prend Corps à corps au danger ! — Il est là simplement, Il n'a plus le souci des regards de la foule ! Au milieu du brasier qui par morceaux s'écroute, Le boutier suit encore le pas de l'épicier, Le pharmacien s'élançe, après le charcutier, Le casque est bossu, l'uniforme est en loques, Ce sont les mêmes gens aux mines si baroques, Seulement aucun d'eux n'est plus gauche, emprunté : Ils sont encore soldats mais de l'humanité ! — Vous avez ri tantôt, riez donc à cette heure, Mais avant venez voir une foule qui pleure Autour d'un noir cadavre ; et regardez le bien. C'est un de nos pompiers au grotesque maintien Celui qu'on a pu voir, dans un effort suprême, Sauver un pauvre enfant ! C'est bien lui ; c'est le même, Et plus tard il devait dans l'abîme sombrer, Enseveli, couvert de feu ; pour l'en tirer Il fallait un prodige et Dieu seul les peut faire, Le voilà pantelant, c'est un époux, un père ; Venez voir ses enfants, sa femme près de lui, Et riez donc ? — Va, dors dans ton obscur oubli, Martyr d'un saint devoir. — Aux gagnés de batailles Donnez les palmes d'or, les croix et les médailles,

bien des larmes amères qu'il se hâta de dissimuler.

Vers deux heures, la voiture passa devant le carré Marigny. L'enfant voulut voir Guignol, et le père se prêta à cette fantaisie. Il alla s'asseoir avec Emma devant le théâtre de Polichinelle, lui expliquant avec une honnêteté touchante les péripéties de la pièce, et faisant le suprême effort de répondre par un sourire à sa joie tapageuse, lorsque Pierrot et Arlequin administraient à monsieur le commissaire une volée de coups de bâton.

Enfin, il serra une dernière fois l'enfant dans ses bras, lui traça une croix de baisers sur le front, en manière de bénédiction, puis étreignant son cœur qui l'étouffait, à pas lents il se dirigea vers l'Arc-de-Triomphe, pendant que la nourrice et Emma regagnaient la rue Montmartre.

De distance en distance, le père et la fille se retournaient et s'envoyaient des baisers. Cela avait toutes les apparences d'un jeu charmant, et c'était, en réalité, la plus navrante scène d'adieu.

La foule était compacte aux Champs-Élysées ; bientôt ils ne purent plus se voir, Alors Paul Bernard marcha d'un pas résolu vers la station de la porte Maillot.

Arrivé à la gare, Paul prit un billet pour Auteuil et descendit sur le quai de l'embarcadere, lequel, pour être de niveau avec le marchepied des wagons, domine la voie ferrée d'un mètre environ.

Il pouvait y avoir là deux ou trois cents personnes.

A l'approche du train, une sorte de remous se fit dans tout ce monde, chacun voulant se trouver à portée

Apprenez à l'histoire et leurs faits et leur nom, Faites-leur une place en votre Panthéon, Mais à l'humble héros un coin du cimetière On ceux qu'ils a sauvés pleureront leur prière ; Pas de pierre, de marbre ; une croix et des fleurs, Pas de frère épitaphe et de regrets menteurs ; Sous son nom écrivez : — Sublime Iaconisme — Son état : DÉVOUEMENT, et son nom : HÉROÏSME ! PAUL BURANI.

Le morceau qu'on vient de lire a été dit par M^{me} Elise Dugueret, au Théâtre du Vaudeville, le 9 septembre dernier, dans la représentation organisée par les Députés de Seine-et-Oise, au bénéfice des Pompiers de Rueil.

Chaque localité a les siens, tous ont leurs heures d'héroïsme, et ces vers, nous le pensons, seront goûtés du public.

Nouvelles et faits divers.

— Le Conseil général de Seine-et-Oise, dans sa séance du samedi 30 août, a voté à l'unanimité et sur le rapport de M. Fréville, un crédit de 6,000 fr. pour les victimes de la catastrophe de Rueil.

— La police de Bordeaux vient de faire un coup de maître. Elle a mis la main sur une bande de voleurs d'origine espagnole, composée de trois hommes et de deux femmes, qui se trouvaient réunis dans une maison de la cité des Noyers, boulevard du Tondu, dans un quartier excentrique.

On a saisi une quantité considérable de montres, bijoux, pistolets et revolvers chargés et amorcés, poignards, pinces, monseigneurs, rossignols, etc.

L'un de ces malfaiteurs a été reconnu pour avoir participé au vol de bijoux commis à main armée, il y a peu de jours, dans le magasin du sieur Dagron, bijoutier, rue Sainte Catherine.

Ces bandits ne marchaient qu'armés jusqu'aux dents, et les coups de revolver qu'ils ont tirés sur quelques personnes, au moment où ils venaient de dévaliser le magasin de M. Dagron, démontrent manifestement qu'ils étaient résolus à aller jusqu'au meurtre, dans le cas où ils auraient été entravés dans leurs opérations.

Au moment de la capture, l'une des femmes avait dans ses jupons un revolver et un poignard.

— M. Gaudier, pharmacien-chimiste à Orléans, annonce qu'il vient de découvrir un nouvel agent lumineux.

Par la fusion de trois métaux, l'aluminium, le cuivre et l'étain, il obtient un produit malléable facilement transformable en fil de laiton. Ce fil est enroulé autour d'une bobine de la composition de M. Gaudier, laquelle, au moyen d'un ressort spécial, est fixée au bas d'un vase de terre rempli d'eau. La bobine tourne automatiquement, par un mouvement semblable à celui d'une pendule, et laisse passer régulièrement un morceau de fil de la longueur de 4 centimètres 1/2. Le métal s'enflamme instantanément et procure une lumière semblable à celle du gaz ou de la lumière électrique, mais qui ne blesse pas l'œil par sa vivacité.

Le prix de ce mode d'éclairage est modique ; on ne brûle, en effet, qu'un centimètre de métal à l'heure.

— Un bohème invité à faire l'ouverture de la chasse, alléguait pour excuse l'invalidité de sa chaussure.

— Qu'à cela ne tienne, objecte un camarade, je te prêterai mes bottes.

Et l'on part. En courant les bois, l'obligeant ami ne perd pas de vue notre bohème, et lui crie à chaque caillou qui se présente sous ses pas :

— Surtout, prends garde à mes bottes !

La répétition de ce charitable avertissement plaque un pied de rouge sur la figure du pauvre diable ; ce que voyant, l'amphitryon des chasseurs profite du déjeuner pour lui glisser à l'oreille cette proposition consolante :

— Ton ami est un idiot ; lâche-moi sa chaussure sous prétexte qu'elle te blesse les pieds, et prends celle-ci, que tu peux abîmer si tu veux, ça m'est égal !

de choisir un compartiment. Bernard était sur le bord du quai. Soit qu'il eût de lui-même perdu l'équilibre, soit que, dans le tumulte, quelqu'un l'eût poussé, il tomba sous les rails juste au moment où la lourde machine arrivait avec ses bouffées de vapeur qui aveuglent, et ses sifflements aigus qui assourdissent.

A cette catastrophe, une clameur d'épouvante sortit de toutes les poitrines ; on se hâta de relever le corps ensanglanté. Par un hasard singulier, il n'était ni en lambeaux ni broyé comme on devait s'y attendre ; la chasse-pierre l'avait enlevé du rail et jeté sans doute entre deux traverses, car le cendrier avait miraculeusement passé sur lui sans l'atteindre. Cependant Paul ne donnait aucun signe d'existence, et bien que les lésions apparentes ne fussent pas mortelles, un médecin, sorti de la foule, déclara que la commotion interne avait pu déterminer une mort immédiate.

C'est en ce moment que le hasard, qui se plaît souvent à de cruelles antithèses, avait amené l'homme qui attrapait une partie de cet honneur pour lequel mourait la courageuse victime.

Édouard fit transporter son ami dans une des maisons de santé qui sont à l'entrée du bois.

Dès que le moribond fut couché, dès qu'un médecin et une garde furent installés à son chevet, dès qu'il se fut assuré que tous les soins lui seraient prodigués, Desgranges se rappela qu'il avait à remplir une autre mission, bien plus lugubre encore, et lui qui deux heures auparavant, était parti de Paris, souriant, pour sacrifier la vertu d'une femme, il se dirigea tristement vers Auteuil, cherchant dans quels ménagements désintéressés il envelopperait l'affreuse nouvelle.

Le bohème accepte avec joie ; on se remet en chasse, et, à chaque instant, son nouveau préteur lui crie :

— Dis donc, tu sais, ne te gêne pas, je ne tiens pas à mes bottes !

— D... veut absolument marier son neveu et ne peut y réussir.

Enfin, en désespoir de cause, il se rend chez un des plus célèbres agents matrimoniaux de la capitale.

Celui-ci le reçoit à merveille, et met à sa disposition le registre où est consignée la liste de ses clientes.

D... le parcourt d'un œil distrait ; mais, tout à coup, il fait un soubresaut : il vient d'y apercevoir le nom de sa femme, écrit en toutes lettres.

Il part comme un fou et rentre chez lui éperdu.

Il interroge son épouse d'un ton sévère.

— Mon ami répond-elle, la chose est vraie ; mais c'est l'année dernière, où tu étais si malade.

— Un aimable poehard monte en omnibus, et paye sa place d'impériale.

— Eh ! l'ami, fait le conducteur, c'est trois sous et vous ne m'en donnez que deux.

— Eh bien, deux que je vous donne et moi qui le suis, ça ne fait donc pas votre compte ?

Un Souvenir de l'ancienne cour.

On sait avec quel frénétique enthousiasme le public accueillit le *Barbier de Séville* ; je ne parle pas de Rossini, mais de Beaumarchais. A la première représentation, tout Paris assiégeait les abords de la Comédie-Française, et l'on s'assomait pour avoir des places. La cour et la ville en étaient bouleversées ; deux jeunes seigneurs se battirent, au premier sang, dans le jardin du Palais-Royal, à qui des deux aurait le seul billet de parterre qui restait. C'était une véritable fureur.

L'engouement devint tel que le comte d'Artois, frère de Louis XVI, parla de représenter le *Barbier de Séville* à Versailles, dans les appartements de Trianon. L'idée, communiquée à la reine, fut accueillie par elle, et l'on se mit à l'œuvre sans tarder. La pièce fut montée en secret, apprise en huit jours, répétée au galop, et prête à être jouée le jour anniversaire de la naissance de Louis XVI.

Quoiqu'on eût recommandé le plus grand secret, dit le malicieux chroniqueur auquel nous empruntons ce récit, et quoiqu'il y eût des femmes dans le secret, il ne s'ébruita pas, et le soir de la représentation arriva sans que Louis XVI eût l'air de s'être aperçu de rien.

Le moment de la surprise approchait. La salle était éclairée, le noble public à ses places ; mais depuis une demi-heure, on cherchait partout le roi sans pouvoir le trouver, et son fauteuil demeurait vide.

— Au rideau ! cria enfin sur la scène le régisseur perdant patience.

Le régisseur, c'était Monseigneur le comte d'Artois, qui remplissait le rôle d'Almaviva.

La toile se leva. Rosine s'avance vers la rampe ; Rosine, c'était la reine de France.

Marie-Antoinette, tout en cherchant des yeux son royal époux qu'elle ne vit point, commença un petit discours pour réclamer l'indulgence du public. De bruyants applaudissements couvrirent sa voix, et elle se retira en faisant le salut d'usage, lorsque, du milieu de l'assistance, partit un coup de sifflet, clair et sec, qui fit bondir sur leurs sièges les gentilshommes et les grandes dames, et cloua sur place la royale Rosine.

Ce fut alors seulement qu'on aperçut au dernier rang un homme couvert d'un ample manteau et d'un large chapeau rabattu, auquel personne n'avait pensé à faire attention.

Marie-Antoinette se remit promptement, et, toute frémissante de l'outrage qu'elle avait reçu, la reine fit signe à deux gentilshommes, qui marchèrent droit au mystérieux personnage.

A ce moment, celui-ci fit tomber son manteau et son chapeau...

C'était Louis XVI !

X

M^{me} Fournier, invitée aussi par l'oncle Berteseux, était arrivée de bonne heure à Auteuil.

Elle causait volontiers avec Placidie.

L'une débâtait contre l'ingratitude des célibataires ; l'autre fulminait contre l'indignité des gendres qui subtilisent vos capitaux et vos filles, pour délaissier celles-ci et pour dilapider ceux-là.

— Ah ! chère madame, dire que j'ai usé ma jeunesse ici, et que si monsieur, aujourd'hui pour demain, s'en allait les pieds devant, il y a gros à parier qu'il ne me laisserait que les yeux pour pleurer.

— Ah ! ma bonne Placidie, quand je pense que ma Louise aurait pu faire la gloire d'un boyard anglais ou d'un milord russe, et que ce Bernard... A propos, je crois que M. Édouard pense à ma fille cadette... il héritera certainement de son oncle, n'est-ce pas ?

— Ma chère dame, un neveu comme celui-là hérite toujours, plutôt deux fois qu'une.

— Q'entendez-vous par là ?

— J'entends qu'il hérite déjà du vivant de son oncle, en lui mangeant le plus clair de son revenu.

Les deux bonnes âmes furent interrompues par l'arrivée d'un panier de provisions venant de Paris. Le concierge de M. Berteseux avait joint le paquet déposé par Bernard.

L'enveloppe était cachetée de noir. L'oncle Athanase la déchira avec appréhension, car il en avait reconnu l'écriture.

Le paquet contenait un bilan de situation, une pro-

Les Céréales en 1873.

La panique est dissipée, et on commence à se rendre compte de la situation. On reconnaît que le déficit de la récolte du blé en France sera infiniment moins grand qu'on le disait. Beaucoup de nos confrères pensent qu'il faudra importer 10 millions d'hectolitres ; quant à nous, nous persistons à dire que 5 à 6 millions suffiront... et ce chiffre n'a rien d'effrayant car nous importons toujours quelques millions alors même que nous sommes exportateurs.

En Algérie, la récolte représente, en général, une bonne moyenne.

En Angleterre, la récolte restera au-dessous d'une moyenne ordinaire, mais on compte sur une moyenne en Ecosse et en Irlande.

Les récoltes sont au-dessus du médiocre en Italie, mais elles sont abondantes dans une partie du Napolitain, de la Sicile et de la Sardaigne. Le Piémont n'aura que 3/4 d'une récolte moyenne ; la Lombardie et les Duchés sont satisfaits avec une moyenne.

Les provinces Danubiennes ont une bonne récolte... En Russie, on est satisfait de l'ensemble, principalement en Pologne. On s'apprête à exporter et on compte sur les besoins de la France et de l'Angleterre pour le maintien des prix.

En Allemagne, la récolte laisse peu à désirer, et la récolte en blés est d'une bonne moyenne en Bavière ainsi qu'en Autriche et en Hongrie.

La Suisse devra importer.

La malheureuse Espagne compte sur une bonne récolte, mais il n'y a pas de bonne récolte qui suffise dans un pays ravagé par la guerre civile.

La récolte est passable en Belgique, généralement bonne aux Etats-Unis, très-bonne en Californie, médiocre en Egypte.

En somme, l'année 1873 sans être abondante, sera suffisante et la disette n'est pas à craindre, mais il faut tenir compte de la faiblesse des réserves, qui empêchera les influences sur les marchés. Il est donc probable, comme nous l'avons déjà dit, que les prix se maintiendront. Il pourra y avoir des périodes de hausse et de baisse, selon l'importance des importations et les apports sur les marchés, mais il ne saurait y avoir beaucoup d'écartis.

(Journal d'Agriculture progressive.)

Nous publierons prochainement un document concernant l'emploi d'un remède autre que le sulfure de carbone pour la destruction du phylloxera.

L. M.

VARIÉTÉS.

Comment on finissait une lettre autrefois ; — comment on la finit aujourd'hui.

(Suite).

Chacun aspirait alors à se faire une réputation de bel esprit ; on s'ingéniait à avoir de l'esprit d'une espèce particulière, on cherchait, pour terminer une lettre, une tournure qui vous distinguât du commun. En finissant une lettre, on se disait invariablement *le très-humble et très-obéissant serviteur* de celui auquel elle était destinée ; mais aussi on accompagnait le très-humble et très-obéissant serviteur sans souvent se préoccuper du rang qu'on occupait dans la société, vis-à-vis de la personne à laquelle on écrivait, de protestation

du plus profond respect,
de beaucoup de respect,
de la plus parfaite soumission,
d'un parfait dévouement,
d'un attachement parfait,
et même de passion.

Dans ce temps-là, on observait si peu les convenances, que Bussy-Rabutin, qui se piquait de connaître le bon genre, ne craignait pas de terminer une lettre à Louis XIV en l'assurant que, par sa justice, il l'avait

curation en bonne forme et une longue lettre qui se terminait ainsi :

« Quand vous lirez ceci, je serai mort. Les cent mille francs assurés de la tête de ma chère Louise suffiront à lui constituer une rente de deux ou trois mille francs et à liquider mes affaires honorables. Je lui laisse, ainsi qu'à ma chère petite Emma, un nom intact, ce qui est le premier des biens. Il faut que ma mort soit à tous les yeux le résultat d'un accident. Que ma femme et mon enfant ignorent toujours les tortures que j'ai endurées depuis un an, ainsi que le terrible prix auquel j'ai racheté leur honneur et le mien. Je vous les confie. Soyez leur consolateur et leur appui. Adieu pour toujours... adieu ! »

Le vieux rentier relut à deux fois cette sinistre lettre, espérant encore que, au dernier moment, Paul aurait hésité devant l'exécution de son affreux projet, ou qu'une circonstance imprévue y aurait mis obstacle.

Déjà il avait pris son chapeau, et se précipitait vers la rue, mais la réflexion l'arrêta. Nul indice ne pouvait guider ses recherches ; où irait-il ? à quel écho révélateur demander son malheureux ami ?

En ce moment un train arrivait à la station d'Auteuil. Les mauvaises nouvelles ont cela de particulier qu'elles gagnent de proche en proche, comme une traînée de poudre. L'accident survenu à la porte Maillot et le nom de la victime volaient de bouche en bouche, de sorte que le doute n'était déjà plus permis.

En ce moment aussi, M^{me} Bernard descendait de voiture à la porte de M. Berteseux.

Partagé entre deux devoirs, l'un qui l'appelait vers Paul, l'autre le retenant près de Louise, l'excellent

rempli de toute la tendresse, de tout le zèle, de toute l'estime et de toute l'admiration dont il était digne.

Furetière, membre de l'Académie française, l'auteur d'un dictionnaire qui a eu une certaine célébrité, a commis dans ce genre une faute lourde qui fut relevée par ses contemporains. Dans une épître dédicatoire au roi, il osa se dire son très affectionné serviteur.

Bouhours rapporte que ce fut un ministre espagnol qui, le premier, fit comprendre en France l'inconvenance qu'il y avait à donner du très-affectionné à un personnage occupant un rang supérieur ou au moins égal à celui de la personne qui écrit. Ce ministre d'Espagne, ayant reçu une lettre d'un prince français qui se disait son très-affectionné, déchira publiquement la lettre du prince, se plaignant hautement de son incivilité, et faisant voir par là que, quoique étranger, il possédait mieux la langue française que les personnages de France le plus haut placés.

On ne savait pas alors démêler ce qui convenait d'avec ce qu'il fallait éviter. On ne faisait attention ni au sexe, ni à l'âge, ni à la profession, ni au caractère, ni au temps, ni au lieu; on montrait ainsi qu'on ne savait pas discerner les convenances.

Pendant près d'un siècle on trouve à la fin des lettres cette formule de *très-humble et très-obéissant serviteur*. Il faut pour y trouver une variante, arriver à Maucoix, l'ami de La Fontaine, qui finit ses lettres à l'antique, et, se souvenant de Cicéron, dit : « Portez-vous bien et m'aimez toujours. » Ou à Jean Racine qui, pour faire tomber la mode de cette formule cérémonieuse, commença à toutes les lettres, écrit à son fils, en 1692 : « Quand vous m'écrirez, vous pouvez vous dispenser de toutes ces cérémonies de *très-humble serviteur*. »

Boileau, écrivant à Racine, terminait ses lettres *ex abrupto*; dans l'une, il lui disait : « Je vous donne le bon soir et suis tout à vous. »

Dans une autre, il finit affectueusement en l'embrassant de tout son cœur.

Boileau, qu'on peut toujours citer, quand il s'agit de bon goût et de saine critique en matière de style, ne pouvait pas supporter le faux, l'affectation, les badinages pleins de mots pompeux et vides de sens, qui étaient tant applaudis de son temps; il sut relever avec beaucoup de tact et d'esprit ce langage bizarre, entortillé, ce style recherché de Balzac et de Voiture, dont on peut dire avec Gresset :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Voici comment :

Le duc de Vivonne, qui commandait l'armée navale, était fatigué des fades compliments qu'il était obligé d'entendre à l'occasion de la victoire remportée par lui sur la flotte espagnole; il demanda à Boileau de lui écrire quelque chose de son cru pour faire diversion à ses ennuis. Boileau, sous prétexte qu'il n'osait fatiguer le duc de Vivonne par un sérieux *fade*, ou l'ennuyer par une méchante *plaisanterie*, suppose que, dans son embarras, Apollon est venu à son aide et lui a fait trouver sur son chevet deux lettres adressées l'une par Balzac, et l'autre par Voiture, au duc de Vivonne lui-même, pour le féliciter de ses succès.

« Vous reconnaîtrez, dit Boileau, aisément à son style Balzac, qui ne saurait dire simplement les choses. »

Il termine la lettre de Balzac en lui faisant dire :

« Si je souhaite de revivre, c'est moins pour revoir la lumière que pour jouir de la souveraine félicité de vous entretenir, et de vous dire de bouche avec combien de respect je suis, de toute l'étendue de mon âme,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« BALZAC. »

Le style de la lettre de Voiture est encore plus exagéré que celui de Balzac, et il s'excuse d'être réduit à finir sa lettre trivialement comme il finit en se disant le très-humble et très-obéissant serviteur de Monseigneur.

Boileau proteste que ce n'est pas de sa part un jeu d'esprit et une imitation du style de ces deux écrivains : « Vous savez bien, ajoute-t-il ironiquement, que Balzac et Voiture sont deux hommes inimitables. » Il fait

vieillard jugea que la vivante était certes la plus à plaindre, et devait l'emporter.

Du reste, la jeune femme mit elle-même fin à cette alternative, en racontant qu'Édouard l'avait accompagnée en voiture jusqu'à la porte Maillot, et que là, un accident étant arrivé à un ami de Desgranges, le jeune homme lui avait demandé la permission de la quitter.

Le cadavre était donc sous la sauvegarde d'Édouard, et, quant à présent, c'était la chose essentielle.

On parle beaucoup, dans le monde nerveux, de pressentiments, de voix intérieures, qui, même à distance, nous sonneraient dans l'âme le tocsin des calamités sur lesquelles nous allons avoir à gémir.

La vérité est que M^{me} Bernard, à son arrivée, était presque calme.

Bientôt elle alla s'asseoir au piano, pendant que, d'un air abattu, l'oncle Athanase regardait ses rosiers, tout en cherchant une entrée en matière qu'il ne trouvait pas.

— Cela ne vous étonne point que Paul ne soit pas encore ici ? demanda Louise.

— Paul !... répéta machinalement le vieillard.

— Monsieur m'a laissée toute seule, dès ce matin, pour aller s'amuser... je ne sais où...

— S'amuser !... pensa Bertessieux en essayant une larme.

— Et, sans l'obligeance de M. Édouard... Connaissez-vous ce joli motif de la *Traviata*, que l'on vient de reprendre aux Italiens ? demanda la jeune femme, changeant avec intention l'entretien.

Et elle fredonna quelques mesures, en s'accompagnant.

ainsi une satire très-fine et très-habile de leur style, et dévoilait facilement le ridicule de ces auteurs jadis si célèbres.

Balzac plaisantait gravement, et Voiture, prétendant au bel esprit, affectait d'écrire, dans un style guindé et compassé, des phrases vides de sentiments.

Un de leurs contemporains, l'abbé de Montreuil, qui avait toujours le mot pour rire dans les circonstances où tout autre aurait témoigné de la mauvaise humeur, a laissé quelques lettres qui, si elles ne sont pas des modèles de bon goût, sont au moins des modèles de franche gaieté, remplis de sel gaulois. Voici dans quels termes il écrivait à un débiteur qui le payait fort mal; on jugera mieux du sel de la fin de son billet en en lisant tout le contenu :

« Monsieur Olivier,

« Je vous prie de m'excuser de ce que, malgré la résolution que j'avais faite, j'ai laissé passer mercredi sans envoyer exécuter vos meubles. S'il n'était pas fête aujourd'hui, au lieu d'avoir la peine de lire ma lettre, vous auriez le plaisir de voir un sergent. N'espérez pas que je me laisse plus longtemps corrompre par votre mauvais exemple; quoique vous ne m'ayez jamais tenu parole, je suis résolu cette fois-ci de vous tenir la mienne, et bien que vous ayez l'honneur d'être le plus méchant payeur de Saint-Cloud, je ne suis pas résolu d'être le plus patient homme de Paris. Adieu jusqu'à demain. »

La formule adoptée par Henri IV dans ses lettres à ses maîtresses, ne devait pas passer inaperçue; cette formule : « Je vous baise un million de fois les mains, » souvenir des usages féodaux, empreinte d'une certaine familiarité, fut recueillie par les gens sensés qui aspiraient à mettre de côté les formules solennelles pleines de recherches et de prétention qu'on lisait alors au bas de chaque lettre, et à bannir le *très-humble et très-obéissant serviteur*, formule exagérée et évidemment menteuse.

Guy Patin, ce médecin frondeur dont les œuvres scientifiques ne se recommandent ni par le nombre, ni par la force de conception, nous a laissé de volumineux recueils de lettres écrites sans prétention, et qu'il ne destinait pas à la postérité. Dans sa correspondance, « tout coule de source et d'abondance; rien de recherché, rien d'appareillé, rien qui sente l'effort; point d'oripeaux à effet et brillants. Guy Patin est toujours original, toujours naturel, et de ce naturel que donne la raison appliquée à la recherche de la vérité. On trouve en lui un homme à libres allures, disant librement et hautement ce qu'il pense. (Docteur Réveillé-Parise.) » Guy Patin n'était pas un artiste en phrases; il finit ses lettres sans cérémonie : « Je vous baise les mains à Madame Belin et à MM. vos frères. »

Cette formule fut rapidement adoptée; on la trouve dans beaucoup de lettres de Racine, on la trouve aussi dans les lettres familières, dans les correspondances avec les grands ou avec les gens d'affaires, mais elle ne fait abandonner ni les protestations de respect, ni le très-humble et très-obéissant serviteur, ni même le très-affectionné serviteur. Elle ne sert qu'à rendre encore plus entortillée la conclusion de la lettre.

(A suivre.)

Théâtre d'Etampes.

Dimanche 28 Septembre 1873.

Le marquis de Lauzun, comédie vaudeville en deux actes, de MM. CARMOUCHE et P. VERMOND.

La Lisette de Branger, paroles et musique de FREDÉRIC BÉROT.

Le p'tit de la bonne, vaudeville en un acte, de M. E. D.

Le commis et la grisette, vaudeville en un acte, de MM. PAUL DE KOCK et LABIE.

Les Bureaux ouvriront à 7 h. 1/2. — On commencera à 8 h.

On demande un **Jardinier marié**. — 600 francs par an, et part dans les récoltes. S'adresser à M. PERCHERON, à Saclas.

— Moi, j'adore Verdi. Et vous ?
— Verdi ?... certainement... Mais, ma chère Louise, vous serait-il égal de fermer le piano ?

— Je croyais que vous aimiez la musique, et je voulais vous distraire.

— Je l'aime... habituellement... beaucoup, mais j'avoue que, en ce moment...

— Vous n'êtes pas bien portant !... Moi... je voulais oublier... Monsieur Bertessieux, vous me ferez un plaisir, n'est-ce pas ?

— De quoi s'agit-il, mon enfant ?

— Vous n'accorderez pas à Paul le quart d'heure de grâce. Nous dînerons parfaitement sans lui !

— Hélas ! pensa le vieillard, c'est bien de cela qu'il est question ! Votre petite Emma doit-elle venir ? reprit-il à haute voix, car il songeait que la vue et les caresses de l'enfant seraient, sinon pour l'épouse, du moins pour la mère, une atténuation à sa douleur.

— Non ; elle s'enrhume très-facilement, et les soirées commencent à fraichir. La nourrice l'a menée aux Tuileries, et elles doivent être rentrées maintenant.

— Allons, murmura M. Bertessieux, il faut cependant prendre un parti !...

Puis, s'adressant à la jeune femme avec une véritable affection :

— Louise, il m'est arrivé un grand malheur !

— Que m'apprenez-vous là, mon ami ! En effet, je vous trouve aujourd'hui quelque chose d'extraordinaire... Un bien grand malheur ? répéta Louise en pressant contre son cœur les mains du vieillard, et l'enveloppant d'un doux regard où se lisait une pitié profonde.

BOUCHÉE FILS, marchand de bois

Rue du Faubourg-St-Jacques, n° 16,

En face les Promenades du Port.

Bois à brûler.

Charbon de terre et Charbon de bois. 4-3

L'Étude de M^e DARDANNE, notaire à Etampes, successeur de M^e MÉNERAY et FOUQUEU, sera transférée où elle était précédemment, rue Saint-Antoine, n° 25, dans la maison de M. Aubin, à partir du 1^{er} octobre prochain.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 22 Septembre. — LAMETH Louise Eugénie, rue Saint-Martin, 94. — 22. PILLAS Héloïse, rue Basses-Groisneries, 8. — 24. PINGUENET Marguerite-Charlotte, carrefour des Religieuses, 10.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre : 1^o HERSANT Jules, 23 ans, journalier, rue du Sablon; et D^{me} BEDON Augustine-Alexandrine, 25 ans, journalière, rue de la Boucherie.

DÉCÈS.

Du 22 Septembre. — BEDON Alphonse-Prosper, 74 ans, manoeuvrier, rue Ste.-Croix. — 23. BRICHARD Alfred-Auguste, 22 ans, place Saint-Gilles, 14.

Pour les articles et faits non signés : AUG. ALLIEN.

AVIS

LA FRANCE

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

Capital social : Dix Millions.

M. GIBIER, agent général de la C^o, demande des agents particuliers pour l'arrondissement d'Etampes. — Il leur accordera des remises importantes. 3-1

Le Produit le plus sûr, le plus efficace, et dont l'emploi facile ne présente aucun danger, est l'**Eau d'Espahan**, souveraine pour la recoloration et la beauté des cheveux et de la barbe, sans laisser trace de son application.

Le flacon avec instruction est vendu 4 fr. 50 dans les grands magasins de nouveautés du **Tapis-Rouge**, à Paris, au lieu de 8 fr. au Dépôt-général. — La caisse de 6 flacons 25 fr. 50. — La caisse de 12 flacons 48 fr.

Envoi marchandises franco au-dessus de 25 fr. — Albums des ameublements franco sur demande affranchie. 4-1

La Chasse illustrée, 56, rue Jacob, à Paris. — Abonnements : Paris et départements, un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 27 SEPTEMBRE : *Chasse à tir* (suite), par M. P. CHAPUY. — *Memento mensuel du chasseur*, par M. A. DE LA RUE. — *L'ouverture en Bretagne*, par M. Louis PEDRON. — *Anas cynégétiques*, par M. V. TIXIER. — *Un ours gris pris au lazou*, par M. F.-S. KELLOGG. — *Le requin*, par M. G. DE TREGOMAINS. — *L'hygiène du chasseur* (suite), par M. H. DE LA BLANCHÈRE. — *Exposition chinoise et japonaise*, par M. A. DE BREVANS. — *Acclimatation et zoologie*, par M. H. DE LA BLANCHÈRE. — *Sport. Courses au bois de Boulogne*, par M. H. PINEL. — *Almanach de la Chasse illustrée*. — *Echos*, par M. H. CHATILLON.

— Le plus grand de tous !
— Il ne sagit pas alors d'une perte d'argent.

— Plût au ciel !... Le meilleur de mes amis vient de mourir cruellement.

La jeune femme était à mille lieues de la vérité.

— Mon bon monsieur Bertessieux, reprit-elle, la vie ne va pas sans de grandes douleurs; vous devez le savoir aussi bien que moi. Heureusement, dans ses cruautés apparentes, le ciel est encore clément. S'il vous epleve un ami bien cher, il vous en laisse d'autres : Paul et moi, par exemple, sans compter votre neveu, et tous trois nous nous efforcerons de remplacer l'absent.

La pauvre femme, c'était elle qui consolait !

— Cette soumission aux décrets du ciel, que vous prêchez si bien, interrogea le vieillard, auriez-vous la force, le cas échéant, de la mettre en pratique ?

— J'essayerais, du moins... Mais vous m'effrayez !... Cet ami que vous venez de perdre, nous le connaissons ?

— Oui, reprit le vieillard d'une voix étouffée par les larmes.

En cet instant la porte du salon s'ouvrit avec violence, et M^{me} Fournier, folle, éperdue, effrayante à voir, s'y précipita :

— Notre pauvre Bernard est mort !... On vient de nous l'assurer !... Il est tombé sur les rails du chemin de fer !... La locomotive a passé sur lui !

Louise ne proféra pas une parole, ne poussa pas un cri; mais comme si la foudre l'eût frappée, elle tomba inanimée dans les bras de M. Bertessieux.

— Madame, dit celui-ci à la mère de Louise, vous

LE DROIT, Journal des Tribunaux, annonce à ses lecteurs qu'il a pris des mesures pour donner le compte-rendu le plus complet du procès *Bazaine*, qui préoccupe si vivement l'opinion publique et dont les débats doivent s'ouvrir le 6 octobre prochain devant la haute cour de justice militaire.

On pourra s'abonner au *Droit* pour un mois, à partir du 1^{er} octobre, au prix de 5 fr.

Envoyer un mandat sur la poste franco au Directeur-Gérant, 24, place Dauphine, à Paris.

ANNONCES.

(4) Étude de M^e BOUVARD, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 5.

PURGE LÉGALE.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que : Suivant exploit du ministère de Caudel, huissier à Etampes, en date du vingt-six septembre mil huit cent soixante-treize, enregistré,

Il a été,

A la requête de : 1^o M. Louis-Alfred TESSIER, juge d'instruction au Tribunal civil de première instance d'Etampes, demeurant en ladite ville, rue Evazard;

2^o M. Charles DUCLOS, négociant en laines, demeurant à Etampes, rue du Pont-Queux;

Pour lesquels domicile est élu à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 5, en l'étude de M^e Bouvard, avoué près le Tribunal civil de première instance de ladite ville, y demeurant;

Notifié copie à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, en son parquet au Palais de Justice de ladite ville;

De l'expédition dûment scellée et enregistrée, d'un acte fait au greffe du Tribunal civil de première instance d'Etampes, le dix-sept septembre mil huit cent soixante-treize, enregistré, constatant le dépôt fait audit greffe, par M^e Bouvard, avoué des requérants, et ce pour parvenir à la purge des hypothèques légales pouvant grever les biens ci-après, de la copie collationnée, par lui dressée, signée et enregistrée, d'un procès-verbal dressé par M^e Dardanne, notaire à Etampes, le vingt-quatre août mil huit cent soixante-treize, enregistré, contenant adjudication par le sieur Antoine-Louis-Isidore Méneray, ancien notaire, demeurant à Etampes, savoir :

Au profit de M. Tessier,

D'une Propriété sise à Etampes, rue du Flacon et place du Théâtre, comprenant deux corps de bâtiments séparés par une orangerie, sous lesquels vaste sous-sol et cave; — jardin anglais; — jardin potager; — glacière; — écurie; — remise; — le tout porté au cadastre section J, numéro 450, pour une contenance de deux mille huit cents mètres, est clos de murs, et tient par devant à la place du Théâtre, par derrière à la rue du Flacon, d'un long la rue Basse des Groisneries, M. Gombault et M. Leblanc, d'autre long les sœurs de la Sainte-Enfance et M. Blin;

Moyennant, outre les charges, la somme de quarante-cinq mille deux cents francs de prix principal;

2^o Au profit de M. Charles Duclos :

D'un bâtiment à usage d'écurie avec grenier au-dessus, jardin à côté, le tout clos de murs, d'une contenance d'environ quatre cent quarante mètres, compris au cadastre section J, numéro 438, et tenant d'un côté M. Grosjean, d'autre côté M. Leroy, par derrière la rue du Petit-Saint-Antoine, et par devant la rue du Flacon;

Moyennant, outre les charges, trois mille trois cents francs de prix principal.

Sur laquelle copie collationnée le greffier a dressé un extrait dudit procès-verbal d'adjudication, contenant toutes les énonciations prescrites par l'article 2194 du Code civil, lequel a été immédiatement inséré au tableau à ce destiné, dans l'auditoire du Tribunal, pour y rester exposé le temps voulu par la loi.

avez une étrange manière de préparer les gens au malheur !

Mais l'imprudente n'écoutait pas. Elle s'était jetée à genoux auprès de sa fille, l'appelait des noms les plus tendres, détachant la ceinture de la jeune femme, brisant les cordons, coupant les lacets, s'accusant elle-même avec tant de véhémence qu'elle inspirait plus de pitié que de colère.

On transporta M^{me} Bernard au premier étage, où nous laisserons Placidie, momentanément désarmée par ce malheur, et M^{me} Fournier entourer la jeune femme de soins maternels.

Édouard était arrivé.

Grande fut sa surprise, et grand aussi le soulagement qu'il éprouva en voyant qu'il avait été devancé par cette diligente messagère qui s'appelle la rumeur publique.

Mais quel fut aussi son effroi en apprenant à son tour que la mort de Paul était volontaire, ce dont il n'avait pas eu le moindre soupçon.

Édouard s'émerveillait de cet inflexible honneur du marchand qui préfère la mort à une flétrissure. Le remords d'avoir conspiré contre le bonheur intime de cet homme pesait à sa conscience. Il frémissait en songeant que, si Louise et lui fussent partis une demi-heure plus tôt de la rue Montmartre, ou si le cocher avait eu moins de condescendance pour la vieillesse de ses chevaux, Louise et lui Desgranges se seraient peut-être trouvés en tête-à-tête dans un cabinet de restaurant, pendant que Paul se tuait à la station de la porte Maillot.

Victor POUPIN.

(La fin prochainement.)

Avec déclaration à Monsieur le Procureur de la République que les anciens propriétaires, outre le vendeur, étaient :

I. — Propriété adjugée à M. Tessier.

Joseph-André Pasquier; — Lucie-Françoise-Désirée Haniez, veuve Charles Beaufrère; — François-Jacques Marchaudon; — Félix Marchaudon; — la communauté d'entre Joseph-André Pasquier et dame Rosalie-Françoise Beaufrère, son épouse; — Charles-Léandre Jousset; — François-Alexandre Jousset; — Marie-Joséphine Jousset, épouse Augustin Jean-Baptiste Gibert; — Charles-Alexandre-Antoine Jousset; — Louis Nicolas Lelièvre; — Ange-Gabriel-Paul Gabaille; — Ange-François Gabaille.

II. — Immeuble adjugé à M. Ch. Duclos.

M. Auguste Gombault; — Simon-Augustin Girard; — la communauté d'entre Simon-Augustin Girard et Madeleine-Marie-Louise Bigault; — Charles-Augustin Mangars, et Marguerite-Michelle-Pélagie Ruelle.

Avec déclaration, en outre, à M. le Procureur de la République, que cette notification lui était faite pour qu'il eût à prendre dans le délai de deux mois, fixé par la loi, telles inscriptions d'hypothèque légale qu'il jugerait convenable, et que, faute par lui de ce faire dans ledit délai, les immeubles ci-dessus seraient et demeureraient affranchis de toute hypothèque légale.

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèque légale, n'étant pas connus des réquerants, ils feraient publier ladite notification conformément à la loi.

Pour extrait,
Signé, **BOUARD.**

(2) Etude de M^e BOUARD, avoué à Etampes,
Rue Saint-Jacques, n° 5.

VENTE

SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

En l'audience des Saisies Immobilières du Tribunal civil de 1^{re} instance, siégeant à Etampes,
Au Palais de Justice de ladite ville,
DE CINQ

PIÈCES DE TERRE

Sises terroir de Boissy-le-Sec

EN 5 LOTS

L'adjudication aura lieu le **Mercredi 22 Octobre**
mil huit cent soixante-treize,
Heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que :

4^o En vertu d'un procès-verbal de saisie immobilière du ministère de Houdouin, huissier à Etampes, du cinq juin mil huit cent soixante-treize, enregistré, dénoncé par exploit du même huissier, en date du douze juin mil huit cent soixante-treize, enregistré, lesdits actes transcrits au bureau des hypothèques d'Etampes, savoir : le procès-verbal de saisie, le dix-neuf juin mil huit cent soixante-treize, volume 40, numéro 12, et l'exploit de dénonciation, le même jour, volume 40, numéro 13;

Ladite saisie pratiquée en vertu et pour avoir exécution d'un procès-verbal d'adjudication dressé par M^e Daveluy, notaire à Etampes, le sept mars mil huit cent soixante-neuf, enregistré;

Et faute par le sieur Lesage, ci-après nommé, d'avoir satisfait au commandement de payer qui lui a été signifié par exploit de Houdouin, huissier à Etampes, du trente-un août mil huit cent soixante-treize, enregistré;

2^o En exécution d'un jugement rendu en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil d'Etampes, le douze août mil huit cent soixante-treize, lequel a donné acte des lectures et publication du cahier des charges, et de l'accomplissement des formalités;

3^o En exécution d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil d'Etampes, le vingt-six août mil huit cent soixante-treize, lequel a prorogé le jour de l'adjudication fixé par le jugement du douze août mil huit cent soixante-treize, sus-énoncé, et a indiqué le vingt-deux octobre mil huit cent soixante-treize;

Il sera,

Aux requêtes, poursuites et diligences de M. Septime-Charles-Maxime DE MENJOT DE CHAMPFLEUR, propriétaire, demeurant à Gonneville (Calvados);

Ayant pour avoué constitué M^e Amable-Michel Bouvard, exerçant près le Tribunal civil de première instance d'Etampes, demeurant en ladite ville, rue Saint-Jacques, numéro 5, lequel occupera pour lui sur les présentes poursuites de vente et leurs suites;

En présence, ou lui dûment appelé, de M. Onésime-Désiré Lesage, cultivateur, demeurant à Boissy-le-Sec;

Partie saisie;

Ayant pour avoué constitué M^e Léon Breuil, exerçant près le Tribunal civil d'Etampes, demeurant en ladite ville, rue Saint-Jacques, numéro 50;

Procédé, le **Mercredi vingt-deux Octobre** mil huit cent soixante-treize, heure de midi, en l'audience des Saisies Immobilières du Tribunal civil de première instance d'Etampes, au Palais de Justice de ladite ville, carrefour du Puits-Bardé, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, des immeubles dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Premier lot.

Vingt-cinq ares cinquante-deux centiares de terre

labourable, champêtre de la Vallée-des-Grelots; tenant d'un long M. de Rochebonnet et la ferme de Boissy, d'autre long les représentants Louis Tardif, d'un bout M. Grandemain, et d'autre bout M. de Menjot de Champfleure. — Section C, numéro 970.

Sur la mise à prix de 70 fr.

Deuxième lot.

Trente-huit ares vingt-huit centiares de terre, traversés par le chemin Charbonnier, champêtre du Pré-Berton; tenant d'un long M. Fouquet, d'autre long M. Denizet, d'un bout plusieurs, d'autre bout le chemin de Boissy-le-Sec à Etampes. — Section C, numéros 689 et 690.

Sur la mise à prix de 240 fr.

Troisième lot.

Trente-huit ares vingt-huit centiares de terre, champêtre de la Mare-de-Bazillon; tenant d'un long sommière de plusieurs, d'autre long et d'un bout M. de Bourgeon, d'autre bout la gâtine à M. de Bourgeon. — Section D, numéro 630.

Sur la mise à prix de 475 fr.

Quatrième lot.

Dix-neuf ares quatorze centiares de terre, champêtre du Poirier Rond ou le Grand-Fond-de-Saint-Lazare; tenant d'un long M. de Bourgeon, d'autre long M. Lesage, d'un bout le chemin de Chalo-Saint-Mars à Boissy-le-Sec, d'autre bout le chemin de Boissy-le-Sec à Boutervilliers, dit la Petite-Route. — Section D, numéro 757.

Sur la mise à prix de 475 fr.

Cinquième lot.

Soixante-trois ares quatre-vingt-trois centiares de terre, champêtre de Saint-Lazare; tenant d'un long M. Lesage et de Bourgeon, d'autre long M. de Bourgeon, d'un bout la petite route, d'autre bout M. Grandemain. — Section D, numéros 750 et 556.

Sur la mise à prix de 500 fr.

PURGE LÉGALE.

Pour satisfaire aux prescriptions de l'article 696 du Code de procédure civile, il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,

En l'étude de M^e BOUARD, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 5;

En celle de M^e BREUIL, avoué présent à la vente, rue Saint-Jacques, numéro 50;

Au greffe du Tribunal, où est déposé le cahier des charges;

Et sur les lieux pour visiter les immeubles.

Fait et dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le vingt-cinq septembre mil huit cent soixante-treize.

Signé, **BOUARD.**

Ensuite est écrit : Enregistré à Etampes, le vingt-cinq septembre mil huit cent soixante-treize, folio 5 verso, case 9. Reçu un franc quatre-vingt centimes, deux dixièmes compris.

Signé, **DELZANGLES.**

Etude de M^e BREUIL, avoué à Etampes,
Rue Saint-Jacques, n° 50.

VENTE

Sur Conversion de saisie,

Par le ministère de M^e HAUTEFEUILLE,
Notaire à Etampes,

EN LA MAISON D'ÉCOLE DE BOISSY-LE-SEC,

Le 12 Octobre 1873, heure de midi,

DE

BATIMENTS

D'HABITATION ET D'EXPLOITATION

Et 48 hectares 65 ares de

TERRES LABOURABLES

En 73 lots, qui pourront être réunis.

Mises à prix réunies... **48,615 fr.**

Valeur locative approximative... 3,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,

1^o En l'étude de M^e BREUIL, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 50;

2^o En celle de M^e BOUARD, avoué présent à la vente, rue Saint-Jacques, numéro 5;

3^o En celle de M^e HAUTEFEUILLE, notaire, commis pour procéder à la vente, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

A Saint-Arnould,

En celle de M^e DEMORTREUX, notaire.

Etude de M^e DARDANNE, notaire à Etampes,
Successeur de M^e MÉNÉRAY et Fougère.

A LOUER DE SUITE

EN
FERME
de 122 hectares,

Dans l'arrondissement de Rambouillet,
A 28 kilomètres d'Etampes.

S'adresser à M^e DARDANNE, notaire à Etampes.

Etude de M^e ALFRED PIAT, notaire à Paris,
Rue Turbigo, 1, Pointe-St-Eustache.

A LOUER DE SUITE

FERME DE MALASSIS ET DE S.-PHALIER

Commune de Morigny près Etampes,

D'une contenance de 91 hect. 53 ares 85 cent.

S'adresser à M^e PIAT, notaire à Paris, rue Turbigo, n° 1.

ANTINEURALGIE BOUDIER
Guérissant instantanément
PAR LE NEZ

LES
Maladies de la tête n'étant pas occasionnées par des dérangements de l'estomac, telles que :
NEURALGIES FACIALES, MIGRAINES, CÉPHALALGIES, OTALGIES (Néuralgies de l'oreille), **ODONTALGIES** (Néuralgies dentaires), lors même que les dents seraient cariées.

PRÉPARE PAR BOUDIER
PHARMACIEN

A Joigny (Yonne). Dépôt à Paris, r. Rémusat, 25, ph. CHAMPELLE.

DÉPÔT à Etampes, chez **M. INGRAND**, pharmacien, place Notre-Dame. 52-27

N'ACHETEZ PLUS LE BOIS DE PANAMA

pour nettoyer vos étoffes

LA PANAMINE ROZIERE

EST SUPÉRIEURE

Elle se dissout

immédiatement

dans l'eau.

AVIS AUX DAMES

Pour 25 centimes

AVEZ LA PANAMINE ROZIERE

UN NETTOYANT COMME LE DÉTERGENT

LA PANAMINE

est enveloppée

de papier d'étain

et porte le nom :

ROZIERE, chimiste,

à Romainville, près Paris.

INVENTEUR DES PASTILLES POT-À-FEU

En vente : dans les magasins d'épicerie.

4-1

ON DEMANDE une **Femme de chambre** sachant très bien couper et faire les robes. — Gages 600 fr. au moins. — S'adresser, sans affranchir, à Mademoiselle Marguerite, rue de Belleville, 81, à Paris. 2 1

GOUVERNEMENT DU PEROU

DREYFUS FRÈRES & C^o. DE PARIS

SEULS CONCESSIONNAIRES DU

GUANO DU PEROU

Par loi du Congrès du 11 novembre 1870 pour l'importation directe en Europe et les Colonies.

DÉPÔTS EN FRANCE

Bordeaux, chez M. Adolphe BOULAN.

Brest (Landerneau), chez M. Emile VINCENT.

Cherbourg, chez M. Eugène LIAIS.

Dunkerque, chez MM. C. BORDON et C^o.

Havre, chez M. E. FLOUQUET.

Larochelle, chez MM. D'ORBIGNY et FAUSTIN fils.

Lyon, chez M. Marc GILLIARD.

Marseille et Cette, chez MM. A. G. BOYÉ et C^o.

Melun, chez M. V. LE BARRÉ.

Nantes, chez MM. A. JAMONT et HUARD.

Paris, chez M. A. MOSVÉRON DUPIN.

St-Nazaire, chez MM. A. JAMONT et HUARD. 32 2

MACHINES VAPEUR VERTICALES

portatives, fixes et locomobiles, de 1 à 20 chevaux. Supérieures par leur construction, elles ont seules obtenu les plus hautes récompenses dans les Expositions et la médaille d'or dans tous les concours. Meilleurement marchent tous les autres systèmes; prenant peu de place, pas d'installation, arrivant toutes montées, prêtes à fonctionner, brûlant toute espèce de combustible; conduites et entretenues par le premier venu; s'appliquant par la régularité de leur marche à toutes les industries.

Envoi franco du prospectus détaillé.

J. HERMANN-LACHAPELLE

144, rue du Faubourg-Poissonnière, 144. Paris. 26-23

MARIAGE Un jeune homme, trente ans, d'une famille très-honorablement connue, ayant une position indépendante et lucrative, demeurant à Paris, désire épouser une jeune personne de 18 à 26 ans, d'un extérieur agréable et ayant une certaine fortune. — S'adresser en toute confiance aux initiales R. R. A. poste restante, Paris. — Prière d'envoyer autant que possible la photographie que l'on retournera aussitôt en se faisant connaître. — La discrétion la plus absolue sera gardée. 2 2

AVIS AU COMMERCE ET A L'AGRICULTURE

H. J. Deconinck, à Dunkerque et à Arras, ont présentement à vendre **11 variétés de BLES DE SEMENCE** anglais et français; agents de *frédéric f. halett* (bless généalogiques). Achats faits directement sur les lieux de production. Même maison : **Nitrate de soude**, (importation directe) et tous autres engrais chimiques sur dosage garanti. 5-2

COMPAGNIE ANGLAISE DES ENGRAIS

SEULE CONCESSIONNAIRE DE LA VOIRIE DE BONDY

Marque de fabrique



POUDRETTE DE BONDY
NITRATÉE ENRICHIE

Marque de fabrique



80 fr. en vrac à la Voirie..... } les 1,000 kil. de 12 hect 1/2
90 fr. en gare de Noisy (sacs perdus)

ENGRAIS RICHE DE BONDY

DOSAGE GARANTI. — 5 à 6 pour 100 d'azote, 10 à 12 pour 100 d'acide phosph., 30 fr. les 100 kilog. en gare de Noisy.

PAIEMENT : 1^o comptant 5/10 d'escompte; 2^o traite acceptée à 3 mois, escompte 2 1/2; 3^o traite acceptée à 6 mois sans escompte.

AGENT GÉNÉRAL : **TH. PILTER**, 68, QUAI JEMMAPES, PARIS.

Représentés par **M. J. RIQUOIS**, 25, place Saint-Gilles, à Etampes. 4-1

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
20 Septembre 1873.	fr. c.	26 Septembre 1873.	fr. c.	20 Septembre 1873.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.	30 54	Blé-froment	30 67	Blé épié	30 50
Froment, 2 ^e q.	28 72	Blé-boulangier	28 34	Blé marchand	28 50
Méteil, 1 ^{re} q.	23 80	Méteil	22 00	Blé champart	26 00
Méteil, 2 ^e q.	22 45	Seigle	48 67	Méteil moyen	22 25
Seigle	47 76	Orge	45 34	Méteil	49 50
Escourgeon	46 73	Escourgeon	44 31	Seigle	19 75
Orge	45 43	Avoine	9 00	Orge	45 50
Avoine	9 87			Avoine	8 85

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 20 au 26 Septembre 1873.

DÉNOMINATION.	Samedi 20	Lundi 22	Mardi 23	Mercredi 24	Jeudi 25	Vendredi 26
Rente 5 0/0	92 05	92 45	92 20	92 10	91 75	92 00
— 4 1/2 0/0	82. 00	81 25	81 80	81 75	81 50	81 35
— 3 0/0	57 40	57 40	57 07	57 00	56 95	57 20
Emprunt 1872	91 65	91 65	91 80	91 70	91 45	91 55

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.
Etampes, le 27 Septembre 1873.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.
Etampes, le 27 Septembre 1873.

Enregistré pour l'annonce n° Folio
Reçu franc et centimes, décimes compris.
A Etampes, le 1873.